

UNICEF

TERRITORIA OR

Mairie d'Haubourdin

La parenthèse, une alternative à l'exclusion pour les collégiens

1. Innovation en une phrase

La parenthèse est un dispositif qui permet au collégien exclu pour mauvais comportement de réfléchir aux raisons de ce comportement, d'apprendre à se contrôler et de retrouver sa place dans l'établissement scolaire.

2. Mots clés : Accompagnement – Jeunesse – Collège – Formation - Violence

3. Le besoin

Certains collégiens, entraînés dans une spirale de violence ou d'attitudes déplacées, nuisant à l'équilibre de la classe sont près du décrochage.

La sanction habituelle est l'exclusion. Mais quand il passe une journée tranquillement chez lui le collégien est finalement heureux et n'a pas d'explication sur les raisons de cette sanction.

4. Les objectifs

Permettre au jeune de comprendre les raisons de son comportement violent ou déplacé, lui apprendre à gérer ses émotions, lui permettre de retrouver sa place dans la classe, faciliter l'apaisement dans la classe, lui faire améliorer son comportement et son implication scolaire.

5. La description de l'innovation

Qui

L'action est portée par le service éducation jeunesse de la ville.

Nous travaillons en partenariat avec les 2 collèges de la ville, le centre social qui met à disposition ses locaux pour la journée.

Un animateur du théâtre municipal et un sophrologue interviennent auprès des jeunes.

Notre poste prévention jeunesse et notre référente famille pour le dispositif de réussite éducative prennent part à cette journée.

Pour qui

La parenthèse est proposée à des élèves identifiés par le collège, comme victimes d'une mesure d'exclusion en raison d'un mauvais comportement.

Quoi

La parenthèse permet d'accompagner le collégien et lui apporte une vraie plus-value dans la gestion de ses émotions.

- La parenthèse a lieu chaque vendredi précédant les vacances scolaires.
- De 8h à 8h30, les parents sont accueillis par la référente famille du dispositif de réussite éducative.
- Parallèlement, les élèves sont reçus par les autres intervenants, qui présentent les raisons de leur présence, leur relation au collège.
- Un travail est mené sur le règlement intérieur du collège puis sur le théâtre.

- Il arrive que les élèves rejouent la scène pour comprendre la violence et le motif de la sanction. Le repas est pris en commun.
- L'après-midi est consacré à une séance de relaxation et sophrologie.
- Puis le collégien réfléchit aux actions qu'il veut mettre en place pour faire évoluer positivement les choses.
- Il se choisit un référent au sein du collège (principal, assistante sociale, CPE) ou du personnel municipal. (Éducateur jeunesse).
- Il signe un contrat d'engagement à partir des gestes qu'il a identifiés et fera le point avec son référent tous les 15 jours.
- Un bilan est aussi fait avec le collège et avec les parents.

6. Les moyens humains et financiers

Frais de personnel municipal et d'intervenant extérieur : sophrologue, 157,50 € ; intervenant théâtre, 620,36 € ; poste prévention jeunesse, 716,40 € ; référente famille DRE , 690,12 €.
Les repas représentent 106,5 €

7. L'évaluation de l'innovation

Sur l'année scolaire 2017-2018, 17 collégiens ont bénéficié de cette journée parenthèse. Pour 10 d'entre eux, les collèges reconnaissent une nette amélioration dans le travail et le comportement.